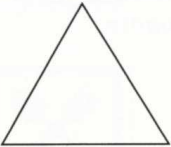
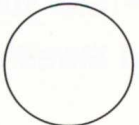
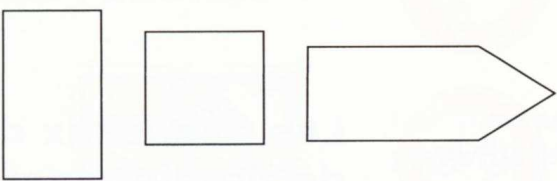


Signalisation verticale

Les formes

	Le triangle	Danger
	Le rond	Prescription c'est à dire interdiction ou obligation
	Le rectangle, le carré, ou la flèche	Indication

La quasi totalité des panneaux utilisent ces formes, à deux exceptions près :



Forme octogonale : le stop

Arrêt obligatoire, puis cédez le passage à gauche et à droite.



Carré posé sur une pointe :

route à caractère prioritaire, à toutes les intersections.

Circulation des deux roues

Des voies de circulation spécifiques (pistes ou bandes cyclables) sont parfois prévues pour les deux roues : deux cas peuvent alors se présenter.



Les bicyclettes doivent obligatoirement emprunter la piste ou la bande cyclable, qui leur est exclusivement réservée (les autres véhicules, notamment les cyclomoteurs, ne doivent pas l'emprunter).



Les bicyclettes et les cyclomoteurs sont tenus d'utiliser cette piste ou cette bande qui leur est exclusivement réservée.

Vitesses maximales autorisées sur le réseau routier français

Véhicules	Météo	Sur autoroute	Sur route à chaussées séparées	Sur autres routes	En ville
automobile	temps sec et clair*	130	110	90	50
	Pluie	110	100	80	50
	Visibilité inférieure à 50 mètres	50	50	50	50
cyclomoteur		non autorisé	en général non autorisé sinon 45	45	45

* Les jeunes conducteurs doivent respecter les vitesses limites des conducteurs confirmés par temps de pluie.